

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Campagne de rappel - Airbags Takata Question écrite n° 1094

## Texte de la question

M. Jean-René Cazeneuve alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité du quotidien, sur les nombreuses sollicitations qu'il reçoit de la part des propriétaires de véhicules équipés d' airbags de la marque Takata. Ces propriétaires reçoivent brutalement un courrier de leur constructeur leur demandant « de cesser immédiatement de conduire leur véhicule », en raison du risque que les produits chimiques contenus dans ces airbags se détériorent avec le temps, exposant ainsi le conducteur et le passager à un risque de dysfonctionnement de l'airbag, susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Cette situation concerne des milliers de propriétaires de véhicules de différentes marques. Il lui demande donc quelles mesures ont été prises pour garantir la sécurité des propriétaires et quels contrôles sont effectués pour assurer la mise en oeuvre d'une campagne de rappel rapide, sans coût supplémentaire pour les usagers.

## Données clés

Auteur : M. Jean-René Cazeneuve

Circonscription: Gers (1re circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 1094

Rubrique: Automobiles

Ministère interrogé : Sécurité du quotidien

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 octobre 2024, page 5628